

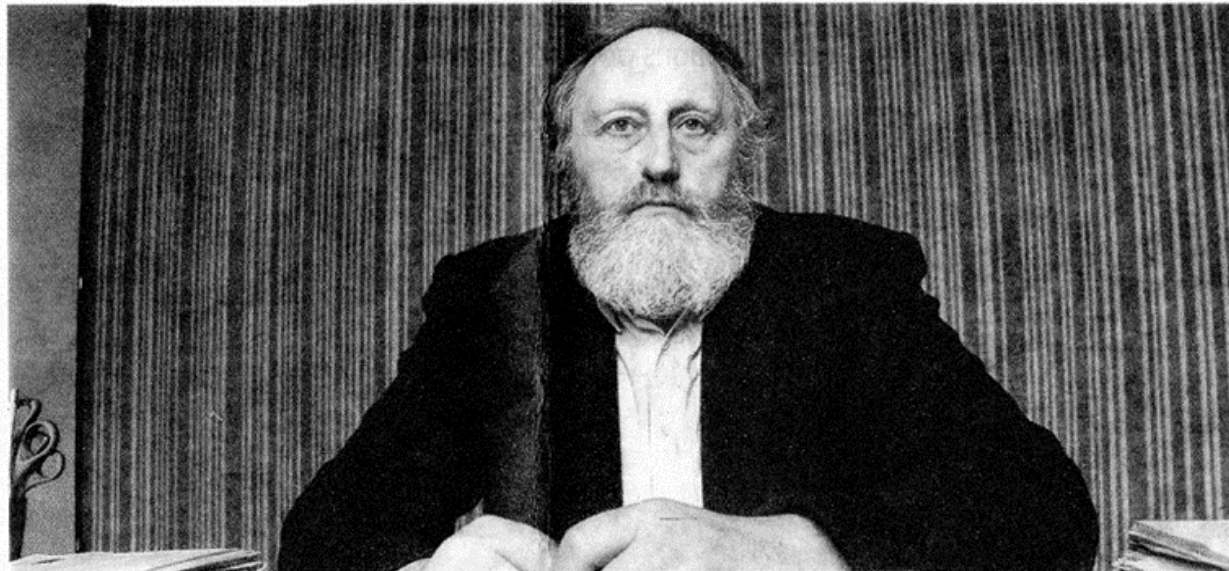
Une seule mairie pour deux dès janvier 2018

Un cabinet d'études a présenté à Petit-Bornand et Entremont le 18 novembre les hypothèses les plus crédibles pour la réunion entre Petit-Bornand et Entremont. Quelques principes se dégagent, quelques interrogations aussi.

PETIT-BORNAND

« J'ai bon espoir, on est sur la bonne voie ». Le maire du Petit-Bornand, Marc Chuard, estime voir plus clair : le cabinet d'études a pu confirmer qu'il n'y avait « pas d'incompatibilité pour que cela se fasse, que ce soit d'un point de vue administratif ou financier de l'état de la dette des deux communes. Il faudra passer par des harmonisations de taux, mais c'est faisable ». Prochaine échéance où la fusion pourrait entrer en vigueur après vote des conseils : le 1^{er} janvier. Le résultat de l'étude a été remis aux élus. Etape suivante : « probablement se mettre d'accord entre les deux conseils pour formuler une proposition, suivi de réunions publiques de concertation ». Celles-ci seraient envisagées d'ici cet été.

Il apparaît que la future commune nouvelle devrait être "une", sans mairie annexe ou déléguée. Mais laquelle ? « De toute façon, il faudra restructurer l'une ou l'autre » admet le maire. « Nous avons déjà ici un pré-projet, mais eux ont par contre une salle des fêtes plus récente. Ce seront des par-



Le maire de Petit-Bornand Marc Chuard annonce des concertations publiques. Il a « bon espoir » que la fusion se fasse au 1^{er} janvier prochain.

tages comme ça qui pourront avoir lieu ». Autre avantage espéré : peser davantage dans le maintien des services publics à 2 000 qu'à 500, comme obtenir un peu plus de financements pour l'agence postale d'Entremont.

Mais sur quelle intercommunalité basculerait la nouvelle commune ? Marc Chuard

glisse qu'il « serait plus aisé d'aller vers celle avec le plus de compétences, la plus intégrée, qu'en sens inverse. Ça coûterait moins cher à Entremont de quitter la CCVT pour aller vers Bonneville que l'inverse. Mais ces études-là sont encore à affiner dans les semaines qui viennent ». Dans l'opposition, Jean-Luc Arcade défend un avis différend. « Entremont n'a

pas les moyens, les faire entrer en CCFG coûterait 200 000 euros, on risque une augmentation d'impôts ! Nous souhaitons qu'Entremont choisisse d'abord sa com'com d'autant que nous sommes des villages de montagne : notre intérêt est plutôt d'aller en vallée de Thônes ». En sous-texte ici, et comme chez certains, inquiets, à Entremont : que la fusion se fasse

en coulisses et que son destin soit déjà scellé côté Bonneville. Marc Chuard s'en défend : « Si le Petit-Bo est le plus gros des deux, il ne s'agit pas d'absorber Entremont ! Rien n'est verrouillé ».

Assurément, le sujet sera l'un des gros enjeux de débat public en 2017.

DAVID GOSSART

Fusion

Petit-Bornand a 1 150 habitants et appartient à la com'com Faucigny-Glières. Entremont a 650 habitants et est en Vallée de Thônes. S'il y a fusion, les deux conseils municipaux seront regroupés, un maire élu en son sein, puis en 2020, se tiendraient de nouvelles élections en cohérence avec la nouvelle population. Le futur nom devrait conserver le mot Glières. Le canton de rattachement sera décidé ultérieurement par l'Etat. Contacté la semaine dernière, le maire d'Entremont Christophe Fournier ne nous avait pas répondu mardi.